



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures  
Commission de circulation de l'Etat

Ministère de l'Intérieur

Entrée: 20 JUIN 2017

81dxeb 988

ccc/rc/avis/17/1638

### Avis de la Commission de circulation de l'Etat

au sujet du règlement de circulation du 31 mai 2017 du Conseil communal de Larochette (réf. 2),  
modifiant le règlement modifié du 7 janvier 1988.

Transmis à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures avec avis  
d'approbation.

REÇU le

11 JUIL. 2017

Rép : .....

Luxembourg, le 13 juin 2017  
Pour la Commission de circulation de l'Etat

*Di Letizia*

Nadine DI LETIZIA  
Secrétaire



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures  
Département des transports

Transmis à Monsieur le Ministre de l'Intérieur avec l'information que j'approuve le règlement de  
circulation du 31 mai 2017 du Conseil communal de Larochette, réf. 2.

Luxembourg, le 14 juin 2017  
Pour le Ministre du Développement durable et  
des Infrastructures

*f*  
Claude PAQUET  
Inspecteur

*322/17/or*  
Vu et approuvé

Luxembourg, le 28 JUIN 2017

Pour le Ministre de l'Intérieur

*P.P.L.*

*Wolke*